

LE PALAIS DU COSTUME



Il n'était pas chose facile que de reconstituer avec exactitude l'histoire du costume depuis les temps les plus anciens.

Pendant cinq années, M. Félix, le créateur de cette attraction vraiment grandiose, accompagné de M. Thomas, le grand dessinateur de costumes de théâtre, et de M. Marcel Hallé, un érudit doublé d'un artiste, ont parcouru l'Europe, visité les musées, déchiffré des manuscrits, copié des enluminures, réalisé des prodiges de labeur pour arriver

à retrouver la vérité de tel costume ou le caractère mal défini d'une époque.

En même temps, un savant, M. Gayet fouillait les nécropoles de la Grèce, de l'Égypte, de l'Italie, et en rapportait les indications les plus précises sur le costume et les mœurs de l'Orient, comme du Bas-Empire.

Le résultat d'un effort aussi colossal s'étale, en trente-quatre scènes historiques, dont quelques-unes sont d'une grande beauté. Toutes, elles tiennent, dans des sortes de loggias de grandeur différente, séparées les unes des autres, groupées par siècles et chacune diversement éclairée.

Les vitrines contemporaines comportent notamment la reproduction des costumes de la femme à toutes les Expositions, depuis 1855. Très intéressante, la robe *Bismarck*, au Salon du Costume de la femme en 1900.

Décoré de fleurs rares, entre des toilettes de prix, une copie de la superbe robe de la *Duane aux Camelias*; parmi toutes celle-ci, les unes sont jetées sur des chaises, les autres portées par des mannequins de bois.

Dans l'Exposition rétrospective, nous citerons tout particulièrement un tableau genre musée Grévin : *La Veille du Sacre*. Cette reconstitution est d'une remarquable exactitude historique; Napoléon Ier accoudé à une cheminée, regarde l'impératrice qui essaie le manteau du sacre, immense pièce de velours rouge, bordée d'hermine et semée de larges abeilles d'or.

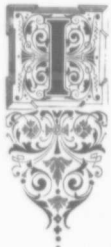
Le prix qu'a coûté le manteau de Joséphine, est des plus élevés. Pour s'en faire une idée approximative, il suffit de voir le manteau de Marie de Médicis, de l'autre côté de la galerie. Chaque fleur de lys, qui y est brodée coûte 15 francs (83) en moyenne, et il y en a près d'un mille. Cette dépense n'est rien, auprès du revient du manteau du sacre.

Les industries des tissus et vêtements ont été largement mises à contribution pour cette reconstitution historique.

VENTES À SACRIFICE

Si vous faites une vente à sacrifice, dites-le et indiquez-en les raisons. Ne dites pas que vous vendez les marchandises en-dessous du prix coûtant, à moins que ce ne soit l'absolue vérité et si la chose est vraie, il est préférable d'en dire le motif. Ce n'est pas la coutume de vendre des marchandises sans profit, chacun sait cela, et si les marchandises ont vieilli ou sont démodées, il vaut mieux le dire et faire connaître qu'elles peuvent parfaitement bien se porter ou que leur valeur réelle n'en est pas diminuée; dire en un mot, ce qui en est.

LES INDUSTRIES DU COTON



IL FAUT remonter aux Croisades pour trouver en France des étoffes de coton; si ces expéditions n'atteignaient pas le but pour lequel elles furent entreprises, il faut reconnaître qu'elles eurent du moins sur la marche de notre civilisation une influence heureuse et décisive, en révélant au commerce de nouvelles routes, à l'industrie des procédés ingénieux, à l'agriculture des ressources qu'elle ignorait encore.

Le coton était considéré au moyen-âge comme un produit très rare et les objets qu'il servait à fabriquer comme des objets de haut luxe dont on donnait

l'énumération dans les testaments.

En 1220, d'après Alcan, une robe de coton se trouve consignée dans le testament d'un comte de la Marche. On connaissait l'existence d'étoffes de coton en Orient, mais en somme l'industrie cotonnière n'existait pas en Europe, ailleurs qu'à Venise (XIII^{ème} siècle).

Des documents authentiques permettent d'affirmer que le coton était employé à Dieppe en 1362, et dans la prévôté d'Harflur en 1387; il servait à confectionner des nêches de chandelles, des gants, des bonnets, etc.

Avant 1430, les Génois faisaient avec la Flandre, l'Angleterre et la France un commerce de coton et de fils de coton qu'ils tiraient du Levant par la voie de Smyrne ou des autres Echelles. (Enquête commerciale de 1829, dans la Seine-Inférieure). La Flandre a ouvert la voie par le tissage des étoffes dites futaines, à caine de lin ou chanvre et à trame de coton; l'exemple fut rapidement suivi par l'Angleterre et plus tard seulement par la France.

Des lettres-patentes délivrées en 1524, au nom de François Ier, à la communauté des passementiers de Rouen, font mention du coton comme d'un lainage d'introduction récente et qui entraînait pour une part dans la confection des futaines étrangères et velues dont le débit était surtout pour les pays étrangers. Ces lettres-patentes ajoutent en termes exprès que cette sorte d'étoffe constituait alors un nouveauté et que les passementiers de Rouen en étaient les exécuteurs, ce qui justifiait le privilège concédé à leur profit.

C'est pendant le règne de Louis XIV et sous l'administration de Colbert que l'industrie du coton s'implanta véritablement en France.

Une ordonnance de 1664 fixa les droits d'entrée à 3 livres le cent pesant pour le coton en laine ou sur graines et à dix livres pour les cotons filés.

Un arrêt du 11 décembre 1691 éleva les droits à 20 francs sur les cotons filés et diminua de moitié les droits qui frappaient la matière première, car on nourrissait l'espoir d'établir à Lyon la filature du coton; mais cet espoir n'ayant pu se réaliser, un arrêt du 11 septembre 1700 remit les droits sur le même pied qu'auparavant, et, un demi-siècle après, on les élevait encore. Malgré cela, Marseille recevait du coton des Echelles du Levant et un peu des Antilles.

En Angleterre, l'industrie du coton paraît avoir débuté avec le règne de Henri VIII. Les usines de Manchester l'emportaient déjà sur les autres à cette époque.